DANS LES TRANSPORTS, STOP À LA VIOLENCE!

Dans le train et le RER, vous pouvez signaler et alerter en utilisant le n° d'urgence de la SNCF, en précisant la localisation et la nature des faits **composez le 31 17 ou envoyer un SMS au 31 177**

Dans toutes les situations d'urgence vous pouvez également contacter le 17 (police secours) et le 3919 (appel anonyme et gratuit)

LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES VIOLENCES SEXISTES SONT GRAVEMENT SANCTIONNÉS PAR LA LOI

- > L'injure publique : jusqu'à 6 mois d'emprisonnement et 22 500 euros d'amende
- > La menace de commettre un crime : jusqu'à 6 mois d'emprisonnement
- > L'exhibition sexuelle : jusqu'à 1 an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende
- > Le harcèlement sexuel : jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende
- > Les agressions sexuelles : jusqu'à 5 ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende
- > Le viol : jusqu'à 15 ans de réclusion criminelle

Contact

MISSION ÉGALITÉ Conseil départemental de l'Essonne Boulevard de France - 91012 Évry cedex Tél. 01 60 91 90 28

+ d'infos

sur essonne.fr



LE 8 MARS

DES DROITS DES FEMMES



a journée des Nations Unies pour les droits des femmes et la paix internationale rappelle chaque année l'acuité des progrès à effectuer pour assurer aux femmes, en France et dans le monde, l'égalité effective des droits.

Les récents mouvements de libération de la parole des femmes ont permis d'éclairer les violences qu'elles subissent quotidiennement. Cela rappelle l'urgence de réaffirmer des principes intangibles : l'égalité des femmes et des hommes en droit et devant les services publics (éducation, santé...), mais aussi en dignité et en respect.

Le Conseil départemental de l'Essonne agit pour traduire dans la vie quotidienne ces principes en finançant des actions comme celles du CIDFF et de Mediavipp91 qui permettent concrètement la prise en charge des femmes victimes.



François Durovray
Président du Département
de l'Essonne



Alexandre Touzet Vice-président délégué à l'égalité femmeshommes, au monde combattant et à la citoyenneté

La Journée internationale pour les droits des femmes met en évidence l'importance des progrès à accomplir pour rendre effective l'égalité des droits des femmes. Le Conseil départemental de l'Essonne agit au quotidien pour traduire en actes concrets les principes fondamentaux et intangibles qui doivent prévaloir.

ÉDUQUER, FORMER ET SENSIBILISER

La prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes est l'un des axes majeurs du Plan citoyenneté adopté en juin 2016. À travers ses appels à projets, le Département soutient les acteurs du territoire qui mettent en œuvre des actions d'éducation, de sensibilisation et de formation, notamment en direction du jeune public.



Le Conseil départemental finance le **dispositif de téléprotection Grave Danger** permettant, sur décision du Procureur d'Évry, de mettre un téléphone spécifique d'alerte à disposition des Essonniennes en très grand danger. Utilisant la géolocalisation, il facilite l'intervention rapide de la police au cas où l'auteur des violences s'approcherait de la victime. En Essonne, c'est l'association d'aide aux victimes Médiavipp 91 qui a été désignée pour piloter ce dispositif.

+ d'infos : mediavipp91.fr

En 2017, le Conseil départemental a proposé aux élus essonniens plusieurs formations de sensibilisation à la problématique des violences faites aux femmes et à leur prise en charge sur leur territoire.

RENFORCER L'ACCÈS AU DROIT DES ESSONNIENNES

Sept associations conventionnées au titre de la lutte contre les violences faites aux femmes, de l'aide aux victimes et de l'accès aux droits ont reçu une subvention du Département pour un montant total de 216 757 € : Centre d'information pour les droits des femmes et des familles (CIDFF), Femmes solidarité 91, Lieu écoute Accueil (LEA), Paroles de femmes 91, Mouvement du Nid, Association pour le Contrôle Judiciaire en Essonne (ACJE), MEDIAVIPP 91.

Le Département subventionne aussi collectivités, associations, entreprises qui agissent au quotidien sur tout le territoire essonnien :

COLLECTIVITÉS

IGNY: Éducation à la citoyenneté, lutte contre les discriminations
SAINT-MICHEL-SUR-ORGE: Prévenir et agir contre les violences faites aux femmes

VIGNEUX-SUR-SEINE: Agir contre les violences faites aux femmes à Vigneux-sur-Seine

et la lutte contre les discriminations

ASSOCIATIONS/ENTREPRISES/ENSEIGNEMENT

Génération femmes : Accompagner les femmes en difficulté et favoriser la mixité filles/garçons

Amicale du Nid : Formation « comprendre le système prostitutionnel pour en prévenir les

risques»

Arkeomedia: «7,2 milliards d'humains : et moi, et moi, émois »

Compagnie Comédie des ondes : Scène pour l'Égalité en Essonne

Compagnie Les passeurs d'ondes : Spectacle « la Fidèle et l'encyclopédiste »

FIA-ISM: Égalité femmes / homme / lutte contre les violences faites aux femmes :

sensibilisation, accompagnement et mise en réseau

Mouvement français

pour le Planning familial : Écoutes, expressions, libérations

Paroles de Femmes : Prévention et lutte contre le cyber-sexisme

Société TICE: Violences faites aux femmes sur le réseau TICE en Essonne

YA FOUEI: Festival «Il parait qu'eux »

+ d'infos

Médiavipp 91
Tribunal de Grande Instance
9, rue des Mazières
91012 Évry Cedex
Tél: 01 60 78 84 20

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Centre d'information pour les droits des femmes et des familles (CIDFF)

à Évry Permanences juridiques gratuites www.cidff91.org

www.cidff91.org Tél: 01 60 78 42 26 Paroles de femmes 91 à Massy

Permanences d'accueil, d'écoute et accompagnement

parolesdefemmes91.fr Tél : 01 60 11 97 97

Lieu Écoute Accompagnement (LEA)

à Yerres Permanences d'accueil, d'écoute, accompagnement et hébergement lea@yerres.fr

Tél: 06 50 17 91 79

Femmes solidarité 91

à Ris-Orangis Accueil, écoute, accompagnement et hébergement

solidarite-femmes91@wanadoo.fr

Tél: 01 70 58 93 30

Femmes solidaires 91

à Sainte-Geneviève-des-Bois Accueil, écoute et accompagnement femmessolidaires@hotmail.fr

Tél: 06 83 52 64 68